

Vendredi 23 septembre 2016

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# Une rue Grande semi-piétonne

Dans le cadre du grand programme d'amélioration du cadre de vie en centre-ville « Cœur d'Agglo », et après une période d'essai depuis juin 2016, une partie de la rue Grande sera semi-piétonne en période estivale seulement. La rue Joseph-Bellier, récemment inversée, va retrouver son sens de circulation initial à partir du 3 octobre.

### L'essai de la piétonisation de la rue Grande non concluant

Depuis le mois de mai 2016, la rue Grande, dans sa partie comprise entre les restaurants « Le Petit Bouchon » et « Le Nulle Part Ailleurs » avait été rendue aux piétons ; une action menée en partenariat avec les commerçants. Cette piétonisation entraînait *de facto* l'inversement de la rue Joseph-Bellier, entre les rues Molière et Bertrand pour maintenir une circulation Est-Ouest.

### Retour d'expériences et observations avec les commerçants

Après une phase d'observation, la Ville et l'association « Les boutiques de Châteauroux » ont réuni les commerçants du secteur (rues Grande, Bertrand, du marché) pour faire le point sur la situation et ont établi le constat suivant :

- accès à la rue Bertrand moins naturel (rendu également difficile par les travaux estivaux dans la première partie de la rue Grande),
- rue Grande nouvellement piétonne : effet de vide lorsque les restaurateurs ne sortent pas leurs terrasses,
- peu de besoin en dehors dans la saison estivale.

---

#### CONTACT PRESSE

Alexis Rousseau-Jouhennet

[alexis.rousseau-jouhennet@chateauroux-metropole.fr](mailto:alexis.rousseau-jouhennet@chateauroux-metropole.fr)

02 54 08 35 40

[www.chateauroux-metropole.fr](http://www.chateauroux-metropole.fr)

## La rue Grande semi-piétonne en été et la rue Joseph-Bellier retrouve son sens de circulation initial

Avec l'accord des commerçants, la Ville fait donc le choix :

- de rendre la rue Grande piétonne, du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre, de 10h30 à Minuit,
- de la laisser ouverte le reste de l'année, du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mai,
- d'installer un contrôle d'accès au droit du Petit bouchon et du Nulle part ailleurs, avec un système de borne, pour fermer la rue en été et occasionnellement lors d'événements exceptionnels, en dehors de la période estivale.
- de remettre la rue Joseph-Bellier dans son sens de circulation initiale, de la rue Molière vers la rue Bertrand, à compter du 3 octobre 2016.

## La nouvelle circulation dans le Vieux Châteauroux

Avec les travaux de réhabilitation du Vieux Châteauroux, deux rues ont changé de sens de circulation dans le courant de l'été :

- rue Dauphine : sens hôtel de ville vers la descente de ville.
- rue Amiral-Ribourt : sens hôtel de ville vers l'église Notre-Dame.

Il n'est pas prévu d'autres changements de circulation avec la rénovation à venir des rues du Palan, du Père-Adam, des halles, descente des Cordeliers, et des abords de la place Sainte-Hélène en 2017.

---

### CONTACT PRESSE

Alexis Rousseau-Jouhennet

[alexis.rousseau-jouhennet@chateauroux-metropole.fr](mailto:alexis.rousseau-jouhennet@chateauroux-metropole.fr)

02 54 08 35 40

[www.chateauroux-metropole.fr](http://www.chateauroux-metropole.fr)